

Découvrez le prix de toutes les transactions immobilières sur le Bassin

Savoir exactement à quel montant s'est vendu l'appartement ou la maison de votre voisin, c'est désormais possible. Le ministère de l'Economie vient de rendre publiques toutes les transactions de ces cinq dernières années. Cela fonctionne pour toute la France et donc aussi pour le Bassin !

Bonne nouvelle pour tous ceux qui veulent se faire une idée précise des prix du marché de l'immobilier sur le Bassin et dans leur quartier. L'Etat a décidé de rendre publiques, par décret n° 2018-1350 du 28 décembre 2018, toutes les données déclarées aux impôts lors des ventes de ces cinq dernières années.

Si, jusqu'à présent, il était possible de chercher une valeur immobilière via les sites d'estimation en ligne ou avec l'aide d'un agent immobilier, il suffit désormais d'un simple clic pour connaître le montant des transactions à l'endroit où vous le souhaitez : <https://app.dvf.etalab.gouv.fr/>.

Vous vous retrouverez ainsi sur une carte de France interactive qui permet de cliquer sur la zone de votre choix et de trouver la parcelle cadastrale qui vous intéresse. La surface et le prix des transactions apparaissent. Il s'agit du prix déduit des droits de mutations (frais de notaires) et des honoraires de l'agence immobilière.

Ainsi, via cet outil, on apprend par exemple, qu'en 2018, une maison de 238 m² située en front de mer au Moulleau s'est vendue plus de 4 millions d'euros tandis qu'une autre en 2017 de 250 m² s'est vendue 5,5 millions d'euros ! Astronomique n'est-ce pas ?!